



Tout comprendre

Maîtriser la gestion des congés payés

 Formation **distancielle**  Durée 4h  Tarif : 390 € HT

Objectifs de la formation

- Maîtriser la gestion des congés payés
- Identifier les axes d'amélioration pour sécuriser ses pratiques
- Comprendre les dernières nouveautés en matière de congés payés

Contenu de la formation

I / L'acquisition des congés payés

- Période et temps d'acquisition
- **Focus**: Impact des absences maladie ou AT
- Durée des CP (*équivalence, CP pour fractionnement, CP pour enfants à charge*)

II / La prise des congés payés

- Période de prise (*obligations de l'employeur, délais, modification de dates*)
- Modalités de prise (*congé principal, 5ème semaine, fermeture annuelle*)
- **Focus** : Incidence de la maladie sur le décompte des CP
- Incidence du préavis sur le décompte des CP
- Report des congés et incidence de la maladie / AT
- **Focus** : Prise des CP et heures supplémentaires

III / Rémunération des congés payés

- Maintien de salaire
- Règle du dixième
- Assiette de calcul
- Cas particulier de l'indemnité compensatrice de congés payés

Public concerné

- Les professionnels des ressources humaines
- Gestionnaires de paie
- Juristes
- Comptables
- Accueil des personnes en situation de handicap : contactez-nous en amont afin de mettre en place ensemble les adaptations nécessaires pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

Formatrices présentes lors de la formation

Laure SOLELHAC



- DRH pendant 10 ans dans l'hôtellerie
- Avocate au barreau de Paris
- Experte en droit du travail pour les HCR
- Organisme de formation enregistré sous le n° 11757032975
- Organisme certifié Qualiopi

Amélie LEPORT



- Avocate au Barreau de Lille
- 18 ans d'expérience en droit social et des charges sociales
- Travail en entreprise, en groupe d'expertise-comptable et en cabinet

Vous souhaitez participer à cette cession ?
Préinscription via www.hotelaw-avocat.fr/formations-registration

ou contactez-nous directement : contact@hotelaw-avocat.fr



Tout comprendre

Maîtriser la gestion des congés payés

Prérequis

- Notions de base en droit du travail
- Pratique professionnelle ou implication dans la gestion du personnel
- Accès à un ordinateur avec connexion internet

Méthodes pédagogiques

- Session par groupe de 4 à 12 personnes favorisant l'échange et l'engagement du participant pour un meilleur apprentissage
- Échanges d'expériences, apports théoriques, cas et exemples concrets
- Questions-réponses pour adapter le contenu aux besoins des participants et garantir une compréhension optimale
- Supports pédagogique

Évaluation et suivi

- Quiz et tests de connaissances pour mesurer la progression
- Auto-évaluation et feedback des participants pour identifier les points forts et les axes d'amélioration
- Remise d'un support pédagogique récapitulatif pour accompagner les participants après la formation

Prochaines sessions

Inscription jusqu'à 24h avant la session programmée. Session par groupe de 4 à 12 personnes. *TVA 20%

Vous souhaitez participer à une prochaine session ?

Préinscrivez-vous via www.hotelaw-avocat.fr/formations-registrations

Nous vous proposons également cette formation en intra dans votre entreprise de façon personnalisée.

Contactez nous pour plus d'information : contact@hotelaw-avocat.fr